



**À TOUT INTÉRESSÉ
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 124-2010**

Prenez avis que le 8 janvier 2017, dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville, situé au 2, place de l'hôtel de ville, à compter de 19h, se tiendra une séance du conseil municipal de la municipalité de Frelighsburg, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante:

Nom du propriétaire et du demandeur : Jean-Pierre Duval et Nicolas Duval

Adresse : 8-9, chemin Huard

Lot no. P-415 du cadastre de la paroisse de Saint-Armand Est

Cette demande affecte les dispositions réglementaires du règlement de zonage numéro. 124-2010, au niveau de la marge de recul avant pour un bâtiment agricole.

Nature de la demande:

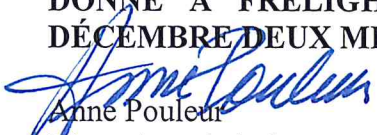
La dérogation mineure vise à rendre conforme l'implantation d'un abri pour l'installation d'une cuve d'eau d'érable à 10m de l'emprise de la voie publique au lieu du 30m réglementaire.

Le bâtiment serait de 18'X26' et construit en bois et la toiture de tôle.

Raison invoquée :

La cuve d'eau d'érable et le bâtiment doivent être implantés au plus bas niveau de la propriété afin que l'eau d'érable s'écoule pour graviter.

**DONNÉ À FRELIGHSBURG CE DIX-NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE
DÉCEMBRE DEUX MILLE DIX-SEPT.**


Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

